



Référentiel de compétences pour la recherche orientée vers la pratique

Auteurs : Dicastère Recherche et Innovation

MISE EN CONTEXTE

Caractéristiques de la recherche réalisée dans les HES

La recherche orientée vers la pratique est au cœur de la mission des HES. Cette recherche se caractérise par ses objets émergeant directement de domaines professionnels ou artistiques tout en étant liés à des problématiques concrètes. Les chercheur·euses des HES se penchent ainsi sur des enjeux économiques, techniques, artistiques, sanitaires et sociétaux avec une visée de résolution de problèmes ou d'anticipation des enjeux. Dès lors, les questions examinées - qu'elles soient théoriques ou pratiques - trouvent un écho auprès des partenaires du terrain. Les chercheur·euses des HES travaillent en effet souvent directement avec une grande variété de parties prenantes, telles que des professionnel·les de l'économie, de l'industrie, des institutions sociosanitaires ou culturelles, des administrations publiques ainsi qu'avec des partenaires du tissu associatif ou de la société civile, incluant les personnes susceptibles de bénéficier des retombées de la recherche (p.ex. des patient·es ou des client·es). Cette co-construction de savoirs avec des partenaires se fait notamment à travers la réalisation d'expériences, de projets artistiques, d'études sur le terrain, d'enquêtes ou d'analyse de données existantes afin de résoudre des problématiques spécifiques ou développer des applications pratiques. En outre, la recherche orientée vers la pratique implique souvent une collaboration interdisciplinaire qui permet d'aborder une problématique sous différents angles et favorise la création de solutions novatrices. Les interventions, créations, produits ou technologies qui en résultent ont généralement un impact immédiat ou à moyen terme et sont bénéfiques pour la prospérité de l'ensemble de la société.

Compétences en recherche orientée vers la pratique

Afin de promouvoir le développement de compétences de haut niveau en matière de recherche orientée vers la pratique au sein de notre personnel d'enseignement et de recherche (PER), de renforcer la qualité et l'impact des recherches menées au sein de la HES-SO et de faciliter l'évaluation équitable des chercheur·euses, nous proposons un référentiel de compétences en recherche orientée vers la pratique. Ce référentiel offre une vue d'ensemble des différents savoirs et compétences nécessaires à la réalisation de recherches orientées vers la pratique de type HES dans tous les domaines. Il s'adresse aux membres du PER de la HES-SO qui s'engagent dans des activités de recherche ou d'innovation.

En focalisant sur les compétences nécessaires aux chercheur·euses tant juniors que plus aguerries, ce référentiel s'inscrit à la fois dans la politique de soutien à la relève de la HES-SO et dans une perspective de perfectionnement professionnel. Les membres du PER peuvent utiliser ce référentiel pour auto-évaluer leurs compétences et identifier les sphères à améliorer ou s'y référer pour cibler des formations et des ressources spécifiques afin de renforcer leur expertise.





Ce référentiel renvoie à un ensemble de savoirs et de compétences nécessaires à la réalisation de la recherche orientée vers la pratique¹ de haut niveau. Inspiré du *Researcher Development Framework* ([Vitae, 2011](#)) et du *European Competence Framework for Researchers* ([Commission Européenne, 2023](#)), il couvre quatre grandes sphères de savoirs et compétences: 1/ connaissances et aptitudes intellectuelles, 2/ efficacité personnelle, 3/ gestion et organisation de la recherche, 4/ collaborations, engagement et impact. Ce référentiel couvre en outre une cinquième sphère, celle des compétences transverses, qui s'applique aux quatre autres sphères. Le schéma qui suit offre un aperçu des composantes de chacune de ces sphères.



¹ Afin d'en simplifier la lecture, le terme compétences en *recherche orientée vers la pratique* est mis en avant dans ce référentiel. Toutefois, les compétences mentionnées sont susceptibles de s'appliquer à tous les types de recherche et d'innovation ainsi qu'aux divers projets de développement qui sont menés à la HES-SO.





SPHÈRE 1. CONNAISSANCES ET APTITUDES INTELLECTUELLES

Cette sphère couvre les connaissances, aptitudes intellectuelles et techniques nécessaires pour mener à bien des recherches orientées vers la pratique de haut niveau.

1.1 SAVOIRS FONDAMENTAUX

- 1.1.1 **Savoirs disciplinaires** : Développe une compréhension approfondie de son propre champ disciplinaire/de recherche et se familiarise avec les domaines de recherche connexes. Arrive à cibler des thématiques importantes et novatrices dans son champ disciplinaire/de recherche. Démontre le lien entre ses propres recherches et des problématiques propres à son domaine. Situe les connaissances dans le contexte national et international.
- 1.1.2 **Savoirs professionnels ou artistiques** : Connaît les avancées récentes dans son champ professionnel ou de pratique artistique. Identifie les savoirs scientifiques pertinents pour son champ professionnel ou de pratique artistique ainsi que les savoirs pratiques qui enrichissent les savoirs scientifiques. Contribue aux réflexions sur les enjeux et l'évolution de son champ professionnel ou de pratique artistique. Comprend les besoins du terrain dans son champ professionnel ou artistique.
- 1.1.3 **Méthodes de recherche** : Comprend les méthodologies et les techniques de recherche pertinentes ainsi que leur application appropriée dans son propre domaine de recherche. Apprécie la valeur d'un éventail de normes et de méthodes/techniques de collecte et d'analyse des données et les applique selon les règles de l'art de son domaine de recherche.
- 1.1.4 **Recherche et gestion d'informations** : Identifie et accède aux ressources bibliographiques appropriées, aux archives et aux autres sources d'information pertinentes, incluant les ressources en ligne, les sources primaires et les dépôts d'archives. Utilise une gamme de logiciels, de ressources et de techniques d'information et reconnaît leurs avantages et leurs limites. Évalue la fiabilité, la réputation, l'actualité, l'autorité et la pertinence des sources et outils d'information mobilisés.
- 1.1.5 **Littéracie et numératie académiques** : Comprend, interprète, crée et communique de manière adéquate dans un contexte académique. Possède une excellente connaissance des langues appropriées à la recherche, y compris le langage technique. Rédige dans un style adapté à un contexte donné en fonction du public ciblé (expert ou non-spécialiste). Maîtrise l'informatique et l'utilisation des technologies numériques. Analyse les données avec les logiciels appropriés.

1.2 APTITUDES COGNITIVES

- 1.2.1 **Capacité d'analyse et de synthèse** : Analyse des informations et établit des liens en évaluant et interprétant de manière critique des données ou des preuves. Analyse et évalue de manière critique ses propres résultats de recherche et ceux d'autrui. Synthétise de manière critique des informations nouvelles et complexes provenant de sources diverses.
- 1.2.2 **Esprit critique** : Est capable d'une pensée originale, indépendante et critique et a la capacité de développer des concepts théoriques. Porte des jugements solides et réalistes fondés sur des preuves.
- 1.2.3 **Résolution de problèmes** : Formule et applique des solutions à divers problèmes de recherche et analyse et interprète efficacement les résultats de la recherche.

1.3 CRÉATIVITÉ

- 1.3.1 **Curiosité intellectuelle** : Démontre une volonté et une capacité d'apprendre et d'acquérir des connaissances. Fait preuve de flexibilité et d'ouverture d'esprit.
- 1.3.2 **Vision intellectuelle** : Reconnaît les nouvelles tendances, est perspicace, va au-delà de l'évidence. Développe sa propre approche conceptuelle/compréhension d'une proposition intellectuelle. Fait





preuve d'initiative et travaille de manière indépendante.

- 1.3.3 **Prise de risque intellectuelle** : Teste les limites, accepte d'exposer ses idées à un public critique et d'évaluer d'un œil critique les travaux d'autres chercheur·euses. Remet en question le statu quo de la pensée dans sa discipline/son domaine de recherche.
- 1.3.4 **Pensée innovante** : Exerce son jugement et sa pensée critique pour créer des modes de compréhension nouveaux et/ou imaginatifs. Développe de nouvelles méthodes de travail et des idées novatrices.

SPHÈRE 2. EFFICACITÉ PERSONNELLE

Cette sphère renvoie aux qualités personnelles et aux attitudes à adopter pour être efficace et progresser dans une carrière en recherche.

2.1 QUALITÉS PERSONNELLES

- 2.1.1 **Intégrité** : Agit avec intégrité et honnêteté professionnelles. Apporte un soin particulier au traitement et à la diffusion des informations/données ainsi qu'aux relations avec ses pairs et collègues.
- 2.1.2 **Autoréflexivité** : Prend le temps de réfléchir à sa pratique et à ses expériences. Consolide ses points forts et améliore ses points faibles. Vise l'excellence, recherche et prend en compte les feedbacks sur ses performances et agit en conséquence.
- 2.1.3 **Responsabilité** : Assume la responsabilité de ses décisions ainsi que de ses projets et, le cas échéant, de ceux d'étudiant·es et collègues moins expérimenté·es. Délègue de manière responsable.

2.2 GESTION PERSONNELLE

- 2.2.1 **Planification et priorisation** : Adopte une vision stratégique d'un projet ; établit des priorités, planifie et anticipe les éventuelles difficultés, fait face à l'imprévu.
- 2.2.2 **Gestion du temps** : Met en place ses propres systèmes de gestion du temps, réalise les projets - parfois multiples et complexes - dans les délais impartis et en tenant compte des contraintes. Fait preuve de ténacité et de persévérance dans l'élaboration de projets complexes.
- 2.2.3 **Équilibre de vie** : Développe une sensibilité aux questions d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Utilise les ressources de soutien et de conseil lorsque cela est nécessaire pour éviter les pressions excessives et améliorer son bien-être personnel. Prend en compte les besoins d'autrui.

2.3 DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET DE CARRIÈRE

- 2.3.1 **Développement professionnel continu** : A conscience de la nécessité d'un développement professionnel continu et s'y engage. A une vision réaliste de son propre potentiel sur le marché du travail académique ou non académique et adapte ses objectifs de développement professionnel en conséquence.
- 2.3.2 **Gestion de carrière** : Formule des plans de carrière réalistes en fonction de son parcours. Réfléchit de manière critique à ses expériences professionnelles. Identifie et développe des moyens d'améliorer son employabilité.
- 2.3.3 **Réseautage** : Développe et entretient des réseaux de collaboration et des relations de travail avec des collègues et des pairs, au sein de son institution, dans son champ professionnel ou de pratique artistique et dans la communauté de recherche au sens large. Utilise efficacement les réseaux personnels et/ou les réseaux sociaux pour obtenir des conseils, des feedbacks sur son travail et pour répondre à des opportunités. S'engage auprès des sociétés savantes et d'organismes publics.





SPHÈRE 3. GESTION ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Cette sphère renvoie à la connaissance et à la maîtrise des normes et exigences en matière d'éthique de la recherche, d'intégrité académique et de règles déontologiques nécessaires à une conduite adéquate de la recherche.

3.1 COMPORTEMENT PROFESSIONNEL

- 3.1.1 **Ethique de la recherche** : Comprend et applique les codes de conduite et les lignes directrices relatives à la réalisation éthique de la recherche. A conscience des questions touchant la confidentialité et les droits des participant·es d'un projet de recherche et les droits d'autres personnes susceptibles d'être impactées par la recherche. Comprend les exigences juridiques, éthiques et de sécurité relatives à la gestion des informations/données, en particulier au fil du temps.
- 3.1.2 **Intégrité académique** : Comprend et applique les normes de bonnes pratiques de recherche au sein de son institution et dans son champ disciplinaire/domaine de recherche. Conduit des projets de recherche intègres et de haute qualité. Agit avec intégrité et honnêteté professionnelles, apporte un soin particulier au traitement et à la diffusion des informations/données et aux relations avec les autres. Maintient la liberté de la recherche hors d'influences extérieures et communique de manière transparente la présence de conflits d'intérêts ou de comportements incorrects aux personnes référentes en intégrité scientifique de son institution. Documente les données de recherche, informe sur les résultats et publie de manière transparente et correcte, dans des revues adéquates et en reconnaissant l'implication de chacun·e des co-auteur·es. Comprend et applique les normes et les bonnes pratiques en matière de propriété intellectuelle et de droit d'auteur·e.

3.2 GESTION DE LA RECHERCHE

- 3.2.1 **Planification et réalisation de projets** : Définit de manière indépendante et réaliste toutes les étapes d'un projet de recherche. Comprend les cycles de gestion de projet et est capable de s'appuyer sur diverses techniques et outils de gestion de projet. Clarifie les priorités, fixe les attentes et maintient le projet sur la bonne voie. Met son expertise au service des stratégies de son institution.
- 3.2.2 **Gestion des risques** : A conscience des risques dans les environnements virtuels et lors de l'utilisation des technologies de communication interactives. A conscience des risques qui pèsent sur les informations et données issues de la recherche au fil du temps.
- 3.2.3 **Open Science** : Reconnaît l'importance de l'Open Science et comprend ses enjeux. Se tient à jour sur les questions de publication en Open Access et de gestion des données selon les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, Reusable*), les quatre piliers directeurs de l'Open Research Data. Utilise des stratégies de publication en Open Access. Se familiarise avec l'utilisation des technologies de l'information utiles en recherche ainsi qu'avec les dépôts de données institutionnels et veille à la bonne gestion des données tout au long de leur cycle de vie. Respecte les valeurs de l'Open Science en faisant preuve d'ouverture, de collaboration et de transparence dans la réalisation de ses projets de recherche.

3.3 FINANCEMENT

- 3.3.1 **Capacité à acquérir des fonds** : Connaît les principales sources de financement pertinentes dans son champ disciplinaire/de recherche et maîtrise les procédures de demande de fonds. Reconnaît l'importance de la génération de revenus et de financements pour sa propre institution.
- 3.3.2 **Gestion financière** : Connaît les systèmes de gestion financière requis dans le cadre d'un projet de recherche. Le cas échéant, peut gérer ses propres financements, et ce, en répondant aux exigences des bailleurs de fonds en termes de rapports financiers.





SPHÈRE 4. COLLABORATION, ENGAGEMENT ET INNOVATION OUVERTE

Cette sphère couvre les connaissances et les compétences nécessaires pour s'engager, coopérer et avoir un impact dans les contextes académiques, économiques, culturels et sociaux.

4.1 TRAVAIL AVEC AUTRUI

- 4.1.1 **Travail d'équipe** : Comprend le leadership dans un environnement d'équipe. Reconnaît les points forts des membres de l'équipe et travaille efficacement à la réalisation d'objectifs communs. Apprécie les contributions des autres membres de l'équipe, incluant les membres ayant un profil non académique.
- 4.1.2 **Collaborations et partenariats** : Établit des collaborations avec différentes collègues au sein de sa propre discipline et des disciplines connexes, ainsi qu'avec les parties prenantes et les utilisatrices de la recherche, afin de co-produire des résultats de recherche. Travaille dans des contextes multidisciplinaires ainsi qu'avec différents acteurs et actrices non académiques (p.ex. professionnel-les, client-es ou bénéficiaires, décideurs et décideuses politiques, citoyen-nes). Reconnaît la légitimité des savoirs expérientiels et pratiques des parties prenantes non-académiques dans le processus de co-construction de savoirs scientifiques.
- 4.1.3 **Supervision et mentorat** : Apporte son soutien et ses conseils à ses pairs et collègues moins expérimentés. Soutient efficacement l'apprentissage d'autrui à travers l'enseignement, la démonstration ou la supervision. Le cas échéant, assume un rôle de (co)direction de thèses de doctorat.
- 4.1.4 **Gestion de personnel** : Développe son propre style de management. Supervise avec sensibilité les chercheur·euses et étudiant·es moins expérimenté·es. Énonce des attentes claires, précise les objectifs et négocie des délais réalistes afin que les personnes sachent ce que l'on attend d'elles. Donne l'exemple en matière d'inclusion et de diversité, et dénonce les comportements inappropriés.

4.2 COMMUNICATION

- 4.2.1 **Méthodes de communication** : Construit des arguments cohérents et exprime clairement ses idées, de manière formelle ou informelle, en utilisant diverses techniques. Communique efficacement les résultats de recherche à un public diversifié, voire non spécialisé. Reconnaît la valeur des savoirs provenant de l'extérieur du monde académique et les intègre le cas échéant. Participe activement à l'échange de connaissances au sein de la communauté scientifique ainsi qu'avec différents acteurs et actrices du terrain et le grand public.
- 4.2.2 **Moyens de communication** : Développe des compétences dans un éventail de moyens de communication en utilisant des technologies interactives, et/ou des médias textuels et visuels. Rend le complexe accessible à différents types de publics en utilisant différents moyens audiovisuels. Utilise les technologies de communication interactives pour la mise en réseau, le partage d'informations et la valorisation de la recherche. Est présent·e sur le web en tant que chercheur·euse. S'engage auprès des médias locaux lorsque pertinent.
- 4.2.3 **Publication** : Comprend les processus d'évaluation, de publication et de diffusion de la recherche. Produit des documents publiables de grande qualité. Recherche activement des partenaires collaboratifs et/ou interdisciplinaires pour des publications. Évalue volontiers les publications de ses pairs.

4.3 ENGAGEMENT ET IMPACT

- 4.3.1 **Enseignement²** : Développe un large répertoire de styles et techniques d'enseignement. Reconnaît l'importance de traduire la recherche en des résultats pédagogiques. Reconnaît l'importance des

² Pour en savoir plus, consultez le [Référentiel de compétences de l'enseignant·e HES-SO](#)





résultats de recherche pour former à une pratique professionnelle ou artistique de haut niveau. Cherche des moyens pour que ses propres recherches influencent l'enseignement.

Le cas échéant, aide au développement des compétences des étudiant·es en matière de recherche.

- 4.3.2 **Mobilisation des connaissances** : Participe activement à l'échange de connaissances avec le public, les entreprises, l'industrie, les milieux de pratique et autres bénéficiaires de la recherche (p.ex. des patient·es, des client·es, des usagers ou usagères). Développe des outils et/ou des pratiques de dissémination de la recherche qui vont au-delà de la publication d'articles scientifiques. Construit des réseaux de collaboration solides afin de participer à l'amélioration de méthodes, pratiques, services ou produits par l'échange de connaissances entre divers partenaires académiques et du terrain.
- 4.3.3 **Engagement public** : Contribue à promouvoir la compréhension de son domaine de recherche par les acteurs et actrices de son champ professionnel ou de pratique artistique, les décideurs et décideuses politiques et le grand public. Recherche activement des moyens de s'engager auprès du public et des partenaires de son domaine professionnel ou artistique. Comprend les besoins, le langage et les enjeux des partenaires professionnels et d'autres publics spécifiques. Etablit des liens avec les utilisateur·trices de la recherche.
- 4.3.4 **Logiques entrepreneuriales** : Comprend le processus d'exploitation commerciale des résultats de la recherche. Reconnaît l'intérêt pour le monde académique d'établir des relations dans des contextes professionnels et commerciaux. Se sensibilise à la commercialisation, à l'entrepreneuriat et à l'entreprise sociale. Reconnaît le potentiel de nouveaux produits et de nouvelles applications de la recherche à des fins commerciales et/ou sociales.

SPHÈRE 5. COMPÉTENCES TRANSVERSES

Cette sphère comporte des savoirs et compétences qui s'appliquent à chacune des quatre autres sphères et sont au cœur de tout processus de recherche et de relations interpersonnelles qui respectent les principes de diversité, d'inclusion, d'égalité et durabilité.

5.1 DIVERSITÉ, INCLUSION ET EGALITE DES CHANCES : Est sensible aux enjeux de discrimination et aux différences culturelles, sociales et individuelles et en tient compte tant dans la réalisation de projets de recherche (p.ex. choix des thèmes, interactions avec les participant·es) ainsi qu'à travers ses interactions dans l'environnement de travail.

5.2 DURABILITÉ : A conscience de son propre impact sur l'environnement, tant dans la sphère professionnelle que personnelle. Adopte notamment des pratiques de mobilité durable (p.ex., privilégie les déplacements en transports publics) ainsi que de sobriété numérique (p.ex. utilise des équipements et réseaux à faible consommation d'énergie, évite le stockage et les transferts de données inutiles).





RÉFÉRENCES

- Borrie, A. (2022, April). [*Reflections on personal development within a Professional Doctorate: What development framework is appropriate?*](#) In UKCGE 5th International Conference in Developments in Doctoral Education.
- Bray, R., & Boon, S. (2011). Towards a framework for research career development: An evaluation of the UK's Vitae Researcher Development Framework. *International Journal for Researcher Development*, 2(2), 99-116. <https://doi.org/10.1108/17597511111212709>
- Catt, B., & Smith, K. (2023). Building a framework for open research skills at the University of York. *Insight*, 1–8. <https://doi.org/10.1629/uksg.61>
- Ormerod, R. J. (2013). Research skills for the future: A consultant's perspective. *Journal of Research Practice*, 9(1), V2. <http://jrp.icaap.org/index.php/jrp/article/view/380/305>
- Szostak, R. (2013). Research skills for the future: An interdisciplinary perspective. *Journal of Research Practice*, 9(1), V3. <http://jrp.icaap.org/index.php/jrp/article/view/385/308>
- Ulrich, W., & Dash, D. P. (2013). Research skills for the future: Summary and critique of a comparative study in eight countries. *Journal of Research Practice*, 9(1), V1. <http://jrp.icaap.org/index.php/jrp/article/view/377/304>

